

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 04 avril 2024 à 18 heures 00
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT[E]S	ABSENT[E]S	ABSENT[E]S EXCUSÉ[E]S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre			x
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil municipal du 19 février 2024, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h15.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du Compte Administratif 2023 M57**
2. **Approbation du Compte de Gestion 2023 comptabilité M57**
3. **Délibération Affectation de résultat**
4. **Délibération admission en non-valeur**
5. **Vote du Budget Primitif 2024**
6. **Vote du taux des taxes d'imposition 2024**
7. **Vote d'une subvention au Plan d'Eau de Fosse**
8. **Vote d'une subvention au Comité d'animation**
9. **Vote d'une subvention à l'ADMR**
10. **Vote d'une subvention à l'AAPPMA**
11. **Vote d'une subvention à l'Amicales des Sapeurs-pompiers de Caudiès-de-Fenouillèdes**
12. **Vote d'une subvention à l'association des parents d'élèves de l'école de Caudiès-de-Fenouillèdes**
13. **Délibération acceptation Fonds de concours projet « création d'une aire de jeux »**
14. **Questions diverses (avancement réhabilitation salle communale, plan d'eau, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance, Monsieur Pierre RÉGNÉ fait signer le bulletin de présence. Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h20.

1. Approbation du Compte Administratif 2023 M57

Avant de quitter la salle, le Maire passe la parole au 1^{er} adjoint. Monsieur RÉGNÉ présente les résultats du Compte Administratif 2023.

- Excédent de fonctionnement : 112 327,78€
- Déficit d'investissement : 49 479,00€

Le CA 2023 est approuvé à l'unanimité.

Résultat du vote : 6 Voix pour

2. Approbation du Compte de Gestion 2023 comptabilité M57

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion 2023 transmis par la comptable.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

Résultat du vote : 7 voix pour

3. Délibération Affectation de résultat

Le Maire informe les membres du Conseil que suite au déficit d'investissement, une affectation de résultat d'un montant de 49 479,00 est à effectuer.

Après lecture de la délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Résultat du vote : 7 voix pour

4. Délibération admission en non-valeur

Le Maire informe que certaines créances dues par des tiers à la commune n'ont pas encore été soldés. Il explique que les créances de plus de deux ans peuvent faire l'objet d'une admission en non-valeur car il est difficile d'engager des poursuites pour récupérer ces sommes.

Le Maire présente la liste des admissions en non-valeur qu'il propose.

Après lecture de la délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Résultat du vote : 7 voix pour

5. Vote du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente la maquette du Budget Primitif 2024.

Le budget est arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 176 095,76 €

Dépenses et recettes d'investissement : 163 494,98 €

Le budget est voté et approuvé à l'unanimité. **Résultat du vote : 7 voix pour**

6. Vote du taux des taxes d'imposition 2024

Monsieur le Maire rappelle que l'an dernier le taux des taxes TFB, TFNB et TH n'avait pas été augmenté. Il propose de renouveler l'opération pour 2024 avec les taux suivants :

- Taxe Foncière (bâti) : **33,20%**
- Taxe Foncière (non bâti) : **50,26%**
- Taxe d'Habitation : **11,86%**

L'ensemble du Conseil décide, à l'unanimité, d'appliquer ces taux pour 2024.

Résultat du vote : 7 voix pour

7. Vote d'une subvention au Plan d'eau de Fosse

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des comptes de l'Association du Plan d'eau de Fosse et mis en balance tous les frais afférents à la marche et l'entretien du plan d'eau, vote une fourchette de subvention de 3000 à 9 000€ pour 2024 pour l'Association du Plan d'eau de Fosse.

Résultat du vote : 7 voix pour

8. Vote d'une subvention au Comité d'animation

Monsieur le Maire présente la demande de subvention du Comité d'animation de Fosse ainsi que le bilan 2023. Après délibération, l'ensemble du Conseil décide d'accorder une subvention de 1 500€ pour l'année 2024 au Comité d'animation de Fosse.

Résultat du vote : 7 voix pour

9. Vote d'une subvention à l'ADMR

Après lecture de la demande de subvention de l'ADMR, l'ensemble du Conseil municipal décide de leur accorder une subvention de 100€ pour 2024.

Résultat du vote : 7 voix pour

10. Vote d'une subvention à l'AAPPMA

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de St Paul de Fenouillet a fait une demande de subvention pour 2024.

Après lecture de la demande, l'ensemble du Conseil décide d'accorder une subvention de 100€ pour l'année 2024 à l'AAPPMA.

Résultat du vote : 7 voix pour

11. Vote d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Caudiès-de-Fenouillèdes

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Caudiès-de-Fenouillèdes ainsi que le bilan 2023. Après délibération, l'ensemble du Conseil décide de leur accorder une subvention de 200€ pour l'année 2024.

Résultat du vote : 7 voix pour

12. Vote d'une subvention à l'Association des parents d'élèves de l'école de Caudiès-de-Fenouillèdes

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association des parents d'élèves de l'école de Caudiès-de-Fenouillèdes. Après délibération, l'ensemble du Conseil décide de leur accorder une subvention de 150€ pour l'année 2024.

Résultat du vote : 7 voix pour

13. Délibération acceptation Fonds de Concours projet « Création d'une aire de jeux »

La Communauté de Communes nous a accordé une subvention, au titre des Fonds de Concours, d'un montant de 2 482,00€ pour la création de l'aire de jeux pour enfants.

Une délibération doit être prise pour autoriser le Maire à accepter cette subvention.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Résultat du vote : 7 voix pour

14. Questions diverses (avancement réhabilitation salle communale, plan d'eau)

Aucune question diverse n'a été abordée lors de cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 20h45.

